

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE DOSSO
DEPARTEMENT DE LOGA
COMMUNE RURALE DE SOKORBE

PROCES-VERBAL DE SESSION

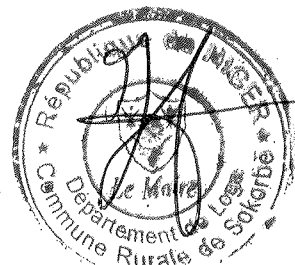
L'An deux mil vingt-deux, du 17 au 20 Mars se sont déroulés dans la salle de réunion de la Mairie, les travaux entrant dans le cadre de la 1^{ère} Session Ordinaire du conseil communal de l'Année 2022 sous la présidence de Monsieur Abdou Saley, Maire de la Commune.

Etaient Présents

01. Abdou Saley, Conseiller élu, Maire de la Commune ;
02. Hamadou Maourkoye, conseiller élu, Adjoint au Maire ;
03. Issaka Haïnikoye, conseiller élu ;
04. Aboubacar Abdou, conseiller élu ;
05. Tahirou Kaïlou, conseiller élu ;
06. Oumarou Adamou, conseiller élu ;
07. Mahamadou Seyni, conseiller élu ;
08. Noufou Mabey, conseiller élu ;
09. Zalikia Hamadou, conseillère municipale, élue
10. Kaltouma Hamidouj, conseillère municipale, élue ;
11. Salamatu Bohari, conseillère municipale, élue
12. Nafissa Hamidou, conseillère municipale, élue ;
13. Oumarou Soukoundé, conseiller municipal, élu
14. Halidou Bido, Rep. Chef de canton, conseiller de droit.

Ordre du Jour :

- Lecture et amendement du précédent Procès-verbal ;
- Situation générale de la commune ;
- Situation insécuritaire ;
- Activités et fonctionnement des services ;
- Bilan d'exécution du budget 2021 ;
- Remaniement budgétaire ;
- Divers.



En prélude à la vérification du quorum, une fatiah a été prononcée pour solliciter l'assistance du Tout Puissant dans l'accomplissement de la mission.

Après est intervenu le Préfet, Premier Responsable du Département qui dans son allocution a tout d'abord remercié les autorités communales pour l'honneur fait à son égard en l'invitant à prendre part aux présentes rencontres.

C'était l'occasion pour l'Autorité de la Tutelle d'exprimer toute sa satisfaction non seulement de prendre connaissance avec l'exécutif communal mais aussi pour la présence effective de tous les conseillers.

La campagne est terminée, l'heure est au travail et à la cohésion a-t-il ajouté. Le rôle du conseiller est très lourd, vous êtes là au nom de toute une communauté qui attend de vous un résultat. Vous ne devrez pas faillir dans l'esprit du respect des engagements que vous avez pris vis-à-vis de cette dernière. Ceci dit, vous devrez amener votre pierre à l'édification de votre chère commune.

En abordant les points de l'ordre du jour, il s'est réjoui du climat sain qui a prévalu jusqu'ici dans la commune. C'est le lieu de remercier le Tout Puissant qui a préservé la commune des menaces des bandits ou des terroristes. En votre qualité de représentants du peuple vous avez le devoir de veiller pour le bien être de la commune.

C'est le lieu également d'implorer Allah, d'avoir permis à la commune de Sokorbé de bénéficier d'un hivernage courant 2021 qui est meilleur par rapport à ses deux autres communes sœurs (Loga et Falwel).

Avant de clôturer son intervention, il a demandé aux conseillers, chacun selon son sphère de compétences à multiplier les efforts afin de mettre fin à des intoxications qui se passent à travers les réseaux sociaux, tendant à ternir l'image du Gouvernement, dont les plus hauts Responsables ont comme préoccupation majeure, la sécurité des personnes et des biens, la sécurité alimentaire, la quiétude sociale, l'éducation, la santé et tant d'autres.

Il a aussi exhorté ceux-ci à multiplier les prières pour qu'Allah descende sa miséricorde à travers le pays en général et la commune en particulier pour que le rêve tant attendu qu'est le bitumage de l'axe Dosso-Loga soit une réalité étant donné que Loga est le seul Département qui n'est pas lié à son chef-lieu de Région par une route bitumée.

Ensuite ce fut le tour du Maire, Président du Conseil de procéder à l'ouverture officielle des travaux.

C'est le lieu pour lui d'adresser au nom de ses pairs tous ses remerciements au Préfet qui depuis sa prise de fonction fait des problèmes de la commune les siens et qui a toujours répondu au présent aux multiples sollicitations de la commune.

Comme il l'a dit, l'heure est au travail. Nous devons mettre tout de côté et œuvrer pour la réussite de notre commune. Notre objectif est de réunir nos idées afin de faire face aux problèmes de quelque nature que ça soit nous permettant ainsi de construire notre entité administrative.

Ceci ne peut se faire sans la participation de tout le monde. Nous avons tous l'obligation de conjuguer ensemble nos efforts pour une édification de la Commune.

Avant de procéder à l'ouverture officielle, il a souhaité la participation de tout le monde pour la formulation des idées constructives et un plein succès aux travaux.

Après le retrait de l'officiel, les conseillers ont entamé les travaux par l'amendement des points inscrits à l'ordre du jour. Ainsi, le point 5 initialement formulé « Bilan et Adoption des comptes 2021 a été amendé comme Bilan et Exécution du Budget 2021.

Ensuite, le point relatif à la situation général de la commune a été parcouru par les conseillers d'où, Dieu merci, aucun cas de décès de chef de village n'a été déploré.

Dans cette plage, il est aisé de retenir que le climat est demeuré serein tout au long de l'année 2021. Aucune agitation tendant à bouleverser l'ordre public n'a été enregistrée.

Cependant on a assisté à cinq (5) cas de chutes mortelles dans des puits dont la plupart concerne des malades mentaux à :

- Moussadey Béri ;
- Sinsan Koara Zéno ;
- Sokorbé ;
- Kinguéwa
- Wazey.

Dans le même ordre, deux cas d'incendies ont été enregistrés dont le premier à Bamey où un grenier plein de mil a été calciné et le second à Moussadey où un hangar et une moto du conseiller pédagogique ont été brûlés.

On note cependant le démantèlement d'un réseau de vol de moto ayant semé la panique dans la commune voire dans la région. Il s'est agi d'un habitant du village Tombo Kartag Koara dont la renommée dépasse les frontières.

La commune a connu l'intronisation de deux (2) chefs de village à Kimiya Koara et à Fandou Sékou Koara et trois (3) en instance à Sisansan Koara Tégui, Komdili Peulh et Goubey.

En ce qui concerne le volet érection des hameaux en village administratif, les demandes ci-dessus sont parvenues :

- Goudel de Madou ;
- Dikki Koara Tégui ;
- Tchanguéwa ;
- Zoumourndey ;
- Wandidey
- Djaouga

Dans le domaine agricole, ce n'est pas une gaité de cœur pour dire que la campagne 2021 a été critique sur l'ensemble du territoire communal. On note cependant la disponibilité des céréales sur les différents points de vente mais à des prix élevés.

Heureusement, le Gouvernement conscient de la situation a vite pris la situation en main où déjà on est à 2^{ème} phase de la vente des céréales à prix modérés dont réparties comme suit :

1^{ère} phase 50 tonnes

2^{ème} phase 60 tonnes.

Pour ce qui est de la situation de la Maison du Paysan, on compte dans les tous prochains jours à son ravitaillement afin de procéder à desservir les banques céréalières implantées dans la commune.

Le volet Environnement déplore le mutilage des jeunes gao et souhaite que des campagnes de sensibilisation soient entreprises pour éviter ce fléau.

Dans le domaine de l'Elevage, chaque année on assiste à des campagnes de vaccination pour toutes les espèces. Mais cette année on assiste à des réticences. Il est aussi à signaler le manque d'aliment de bétail et l'apparition d'un foyer de pastorologie à Sinsan Koara Zéno où les gens attendent la gratuité des soins.

La question relative à l'insécurité n'a pas connu un long débat. On se félicite que jusqu'à présent la commune n'a été victime d'attaque de bandits ou de terroristes non plus de djihadistes. Il va falloir multiplier les prières pour demander la protection d'Allaha afin d'épargner la commune d'une telle barbarie et profiter pour que les coins atteints retrouvent leur quiétude d'enfant.

Mais pour des mesures de sauvegarde, il est recommandé à tout un chacun de dénoncer les cas de suspicion et ce, dans la plus grande discrétion.

Le bilan d'exécution du budget 2021. L'analyse faite à ce point donne la situation ci-dessous :

Recouvrement au cours de l'année 2021

Titre I		prévision	Réalisation
Chapitre	libellés		
I	Fiscalité d'Etat concédée à la commune	5 000 000	18 481 840
II	Impôts et taxes propres à la commune	21 050 200	5 251 629
III	Taxes indirectes	700 000	107 500
IV	Taxes rémunératoires	1 600 000	413 750
V	Produits par nature	700 000	360 000
VI	Produits divers	5 000 000	1 720 735
VIII	Ressources exceptionnelles	5 358 000	---
Total		39 408 200	26 335 454

Titre II			
XXI	Produits divers	5 000 000	6 321 392
XXII	Ressources exceptionnelles	74 816 310	27 945 741
XXIII	Prélèvement sur fonds d'investissement	17 733 690	-
Total		97 550 000	34 267 133

Dépenses exécutées en 2021

Titre I		Prévision	Engagement
Chapitre			
II	Conseils et commissions	5 715 000	4 709 000
III	Personnel	7 550 000	6 673 768
IV	Fonctionnement	2 550 000	1 562 947
V	Charges diverses	4 709 510	4 570 444
VI	Entretien et Equipement	150 000	-
VII	Jeunesse_Sport_Culture	200 000	50 000
VIII	Voirie-Hygiène et Salubrité	300 000	187 150
IX	Etablissement Scolaire	300 000	160 000
X	Formation Médicale	200 000	200 000
XII	Versement au fonds d'invest	17 733 690	-
Total		39 408 200	18 113 309

Titre II

Chapitre	Prévision	Engagement
XXI Infrastructures économiques	12 600 000	556 400
XXII Ressources Sociales	13 400 000	9 764 933
XXIII Administration Générale	5 000 000	-
XXIV Agriculture	40 000 000	36 656 189
XXV Ressources animales	2 000 000	-
XXVI Forêt-Faune-pêche	24 550 000	18 892 398
Total	97 550 000	65 869 920

Le constat fait à ce niveau est qu'on assiste une timidité des taxes municipales et de marché. Ce qui interpelle tous les acteurs à redoubler d'effort pour faire rentrer la commune dans ses droits.

Quant au remaniement budgétaire, il est envisagé afin de prendre en compte l'appui de Local Niger en investissement, d'envisager la réparation du véhicule longtemps resté sur cale et de prendre en compte une réclamation du personnel de l'ex-collectivité mis à la disposition de la commune relativement à leurs arriérés de salaire.

Pour ce faire le conseil a autorisé l'exécutif à les prendre en compte tout en prélevant le même montant dans les rubriques de moindre consommation pour un équilibre budgétaire.

Pour ce qui est de la prise en charges des arriérés de salaires, le problème ne se pose pas car les prévisions du chapitre supportent largement la charge.

En recettes d'investissement :

Le présent remaniement au point indiqué tient lieu à faire une diminution du montant pour prendre en compte le montant de la dotation Local Niger. Ce montant sera affecté sur une autre rubrique pour l'équilibre du budget.

Chapitre XXII faire une diminution de 3 247 255 au niveau de l'article 6 et une augmentation du même montant au niveau de l'article 4 pour avoir une situation après remaniement.

En dépense d'investissement

Quant à la réparation il va falloir faire ponction de 2 000 000 au niveau de l'article 4 du chapitre XXIII pour alimenter l'article 3 du même chapitre.

Quant au fonctionnement du service, il est assuré par :

- Un Secrétaire Général Intercommunal ;*
- Le Receveur Municipal ;*
- L'Agent de l'Etat-Civil ;*
- L'Agent de la Radio Communautaire ;*
- Le Chauffeur*
- Le Gardien*

A ce personnel s'ajoutent les services communaux de :

- L'Agriculture ;*
- L'Elevage*
- Environnement*

En Divers, le problème lié à l'acheminement de la piste Madou-Axe Dosso Loga a été porté à la connaissance des conseillers. Là, on doit retenir que depuis un certain temps l'entrepreneur a procédé au retrait total du personnel et du matériel alors que le contrat est exécutif à moins de 50 %.

Il s'agit ici d'une incompréhension, car pour l'entendement de l'entreprise, c'est une réhabilitation selon les termes du contrat alors qu'il s'agisse d'une réalisation.

Pour ce faire, le Maire a demandé et a obtenu l'aval du conseil pour l'engagement des pourparlers avec les principaux acteurs pour un dénouement heureux au problème qui les oppose.

Dans le domaine de l'extraction de l'huile d'arachide, une participante à une formation tenue Niamey a révélé les encouragements faits à leur égard suite à la performance de leur prestation. Ce qui a motivé le Projet Swiss-Contact à projeter une mission à Moussadey afin de trouver localement le groupement pour des questions de partenariat.

Dans le volet hydraulique, des questions relativement aux frais d'installation ont été posées. Il s'agit de savoir si ces frais sont identiques partout dans la commune ou s'ils sont variables selon les localités.

Pour une satisfaction à la question il est dit que prochainement pour toute installation le demandeur doit exiger un reçu.

La vente des céréales dans la Maison du Paysan est le dernier point des divers ayant fait l'objet de débat.

Comme l'objectif de la maison est d'assurer le ravitaillement des banques céréalières de la commune à des moments de soudure, les conseillers ont arrêté les modalités suivantes :

Prix de vente sac à Maison du Paysan 26 000 F

Transport 1 000 F

Prix de vente BC 28 000 F

Il en est de même pour la vente de l'engrais où il a été décidé de vendre le sac de :

- 15-15 à 15 000 f

- Urée à 14 000 F

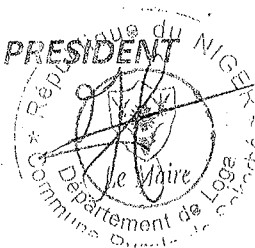
L'ordre du jour étant épuisé, le président a levé la séance.

LE RAPPORTEUR



AMADOU HASSANE

LE PRÉSIDENT



ABDOU SALEY